

Organisons le sport autrement ...



# ECO, TOUR



Raid'spect<sup>©</sup>  
*ufolep*



Rhône-Alpes <sup>Région</sup>

**Sport**  
Vert  
ma Planète





## De la philosophie écoresponsable à l'action...

Des millions de manifestations sportives et culturelles sont organisées chaque année en France et dans le monde. Au-delà de leurs bienfaits, ces organisations ont des conséquences néfastes, notamment par les émissions de GES associées aux transports des différents publics concernés, la production massive de déchets, ou encore les consommations irresponsables d'énergie. Il est pourtant possible d'agir afin de limiter ces effets négatifs.

Contrairement à nombre d'idées reçues, l'organisation d'évènements sportifs peut permettre un engagement environnemental fort, et s'inscrire dans une démarche éco-citoyenne exemplaire. Le sport est vecteur de rassemblement, de cohésion et de convivialité, autant d'éléments favorables à la mise en place d'éco-actions fortes auprès du « grand public ».

A travers son Raid'Spect Nature, L'UFOLEP Rhône-Alpes a expérimenté et développé des méthodes d'organisation éco-responsables. Forte de cette expérience de terrain doublée d'outils de réflexion et d'évaluation de ses impacts, l'UFOLEP Rhône-Alpes lance en 2013 la première édition de l'Eco-Tour circuit d'épreuves sportives éco-responsables qui doit permettre de partager et d'étendre ces valeurs et ce savoir-faire. Les organisations parties prenantes de l'Eco-Tour s'inscrivent dans une démarche empreinte de convivialité et de partage. L'Eco-Tour valorise et maximise les échanges et la mutualisation de méthodes et de moyens d'organisation sobres et respectueux de l'environnement, viables économiquement et vivables socialement.

Les organisations qui s'engagent dans l'Eco-Tour 2013 s'inscrivent dans une dynamique d'amélioration continue, au fil du temps. En mutualisant compétences et savoir-faire, les différents acteurs développent, testent et améliorent leur technique organisationnelle de manière à produire des évènements sportifs toujours plus verts.

# Principes d'organisation



1. L'**identité propre** de l'Eco-Tour se fonde sur trois piliers majeurs : préserver l'environnement, produire&consommer intelligemment, respecter les individus.

En se mettant au service du développement durable, l'Eco-Tour légitime son existence et son positionnement, en même temps qu'il permet à chacune des organisations sportives qui le composent de garantir sa pérennité propre.

2. L'Eco-Tour s'inscrit dans **une démarche d'amélioration continue**

Aucune leçon moralisatrice, aucun argument culpabilisateur : chaque organisateur part d'où il peut et fait au mieux pour « faire mieux », au fil des éditions de son épreuve.

Ce qui sous-entend (en amont de la manifestation) un temps de réflexion préliminaire, ainsi que la détermination et la mise en œuvre d'une stratégie opératoire ; et (en aval) la réalisation d'un bilan support de préconisations pour la/les éditions suivantes de cette manifestation.

3. L'**environnement naturel et humain local conditionnent le programme d'activités** sportives et extra-sportives, ainsi que les méthodes d'organisation de l'évènement qui en découlent.

L'organisation de toute manifestation sportive partie prenante de l'Eco-Tour doit s'adapter au milieu naturel et humain hôte de l'évènement. Les activités qu'elle propose doivent s'inscrire dans l'environnement local et non l'inverse. L'organisation de ces activités (y compris le choix des parcours) doit se fonder au mieux aux particularités du territoire concerné.

4. **Multiplier les collaborations locales** est une condition essentielle du succès social, économique et environnemental de l'Eco-Tour.

Chaque organisateur doit réussir son implantation dans le territoire local en rencontrant et établissant des liens forts avec sa population et ses différents acteurs, qu'il conviendra d'impliquer activement dans la manifestation





## 5. **Mutualiser et rationaliser** les moyens, pour maximiser les ressources existantes et limiter les contraintes extérieures.

La mutualisation des moyens matériels et humains ainsi que le bon calibrage de l'évènement constituent deux outils essentiels permettant de réduire les achats et de lutter contre le surdimensionnement des structures et des dispositifs de chaque organisation de l'Eco-Tour.

## 6. **Privilégier la « performance éco responsable ».**

Chaque organisateur de l'Eco-Tour se doit d'être performant en matière d'éco-responsabilité sportive et sociétale, aussi bien dans ses modes d'organisation que dans les comportements citoyens qu'il suscite chez les pratiquants. Ainsi, si la performance sportive reste bien présente dans l'Eco-Tour, il convient d'imaginer les dispositifs et adaptations permettant d'intégrer la notion de "performance éco-responsable" des participants. Chaque étape de l'Eco-Tour se doit de créer, d'encourager et de récompenser les démarches, initiatives et comportements éco-responsables des participants, en amont, pendant et en aval de la manifestation.

## 7. **Sensibiliser** le plus largement possible et à tous les niveaux...

Chaque étape de l'Eco-Tour offre de multiples possibilités d'informer et de sensibiliser l'ensemble des acteurs qui y participent (sportifs, membres du staff, bénévoles, spectateurs, etc.) aux usages et valeurs éco-responsables. Elles se présentent toutes comme un support éducatif de qualité en faveur du développement durable.

## 8. ... mais également, et au-delà, **responsabiliser les pratiquants.**

Les participants à l'Eco-Tour doivent se sentir partie prenante à part entière de ce projet éco-responsable. A ce titre, ils contribuent activement à la mise en place d'initiatives et d'actions concrètes qu'ils dynamisent, amplifient et enrichissent, tant en matière de transport que de gestion de déchets, de consommation responsable (eau, énergie, achats, ...), etc.



## 9. Favoriser l'accessibilité de tous aux manifestations.

L'Eco-Tour prône l'accessibilité. A ce titre, chacune de ses étapes doit pouvoir proposer des formats permettant tous les niveaux de pratique pour tous types de pratiquants : hommes, femmes, enfants, personnes âgées ou à mobilité réduite, etc. Seuls des critères sécuritaires ou relevant de la protection des écosystèmes sont susceptibles de conduire au refus d'une inscription.

## 10. L'Eco-tour, une **organisation à taille humaine** !

La philosophie et les valeurs promues par l'Eco-Tour définissent ce circuit comme une organisation « à taille humaine », opposée par principe au gigantisme déshumanisant de certaines grandes manifestations sportives. Dans cette logique, le nombre de participants est limité sur chaque étape, les grandes structures artificielles (tribunes, portiques, etc.) et la haute technologie en sont le plus souvent absentes, etc.



Note préliminaire : A chaque principe énoncé correspond une liste non exhaustive de préconisations concrètes... à vous, organisateurs de l'Eco-Tour, de l'enrichir !

Ces préconisations sont classées en 2 catégories.



## Incontournables



## Fortement conseillées

Chaque préconisation est de plus décrite par un ou plusieurs pictogrammes spécifiant son impact environnemental, social (ou économique).



### Impact environnemental



### Impact économique



### Impact social

1. L'**identité propre** de l'Eco-Tour se fonde sur trois piliers majeurs : préserver l'environnement, produire&consommer intelligemment, respecter les individus.

2. L'Eco-Tour s'inscrit dans **une démarche d'amélioration continue**



**2.1-** Définir pour chaque étape de l'Eco-Tour des objectifs concrets d'amélioration future de la performance éco-responsable.



**2.2-** Etablir le bilan de cette performance éco-responsable de chaque étape de l'Eco-Tour, si possible avec la méthode ASSER.



**2.3-** Stimuler le partage d'expérience entre les organisateurs de chaque étape de l'Eco-Tour, afin de renforcer l'objectif commun de performance environnementale maximale.





### 3. L'environnement naturel et humain local conditionne le programme d'activités sportives et extra-sportives, ainsi que les méthodes d'organisation de l'évènement qui en découlent.



**3.1-** Les modalités de pratique sportive ainsi que leur combinaison et enchaînement doivent à tout moment s'inscrire dans la « logique » du territoire concerné, *respecter* les sites hôtes de la manifestation et les publics qui l'habitent.



**3.2-** Les parcours sont tracés de préférence sur des sentiers préexistants ; de même, les infrastructures et dispositifs préexistants sont privilégiés.



**3.3-** Les départs des participants sont de préférence échelonnés, pour limiter l'engorgement des sites et la « pression environnementale instantanée » des sportifs sur ceux-ci.



**3.4-** Les organisations régionales de protection de l'environnement sont consultées aussi souvent que nécessaire, afin de minimiser les risques potentiels d'impact de la manifestation sur la faune et la flore locale.



**3.5-** Les épreuves sportives et animations au programme extra-sportif de toutes les étapes de l'Eco-Tour s'attachent à *mettre en valeur* le patrimoine naturel et culturel local, hôte et support de chacune de ces étapes.

### 4. Multiplier les collaborations locales est une condition essentielle du succès social, économique et environnemental de l'Eco-Tour.



**4.1-** Dans tous les secteurs de l'organisation, en amont, pendant et en aval de celle-ci, privilégier les partenariats avec les collectivités, entreprises et associations locales.



**4.2-** Intégrer les populations locales au projet d'organisation de la manifestation, ainsi qu'à son déroulement.



# Préconisations





**4.3-** Favoriser en premier lieu la participation des sportifs qui résident à proximité des lieux d'organisation.  





**5. Mutualiser et rationaliser** les moyens, pour maximiser les ressources existantes et limiter les contraintes extérieures.




**5.1-** Chaque organisateur de l'Eco-Tour met aussi souvent que possible à disposition des autres organisateurs les ressources dont il bénéficie et dont ces derniers expriment le réel besoin.  






**5.2-** Les organisateurs de l'Eco-Tour recensent leurs besoins communs et conduisent une politique d'achats groupés permettant d'optimiser les coûts et de réduire le gaspillage.  






**5.3-** Chaque organisateur recense l'ensemble des ressources existantes et disponibles localement (équipements, matériels, services et personnels) ; il ne les utilise qu'en cas de réelle nécessité, et avec économie. 




**5.4-** L'Eco-Tour et chacun de ses organisateurs recensent les supports de communication dont ils bénéficient, et les mettent aussi souvent que possible à disposition des autres organisateurs.   

**6. Privilégier la « performance éco responsable ».**



**6.1-** Identifier un responsable en amont de la manifestation, chargé de définir et mettre en place la politique éco-responsable de la manifestation. Il veille également à la bonne mise en œuvre des actions correspondantes pendant la manifestation.   



**6.2-** Mettre en place toutes initiatives concrètes permettant de réduire la production de *déchets* liées à l'organisation, et d'en assurer une meilleure gestion : recourir préférentiellement aux produits en vrac ou à emballage réduit ; opter pour l'eau du robinet par rapport à l'eau embouteillée, utiliser des gourdes ou des gobelets compostables/réutilisables ; limiter au maximum les balisages au kilomètre ; maximiser la communication sur supports immatériels ; éviter merchandising et goodies effrénés ; etc. 



# Préconisations



**6.3-** Favoriser et mettre en place toutes initiatives concrètes permettant de réduire la consommation d'eau liées à l'organisation, et d'en garantir une meilleure gestion : douches, toilettes et jets d'eau à débit contrôlé ; positionnement des stands de ravitaillement et contenu calibrés / effort ; etc. 🌱 €



**6.4-** Favoriser et mettre en place toutes initiatives concrètes permettant de réduire la consommation d'énergie liées à l'organisation, et de garantir un usage économe des infrastructures et matériels électriques et informatiques utilisés : recours à des équipements à basse consommation d'énergie ; optimisation de leur mise sous tension / hors tension ; calibrage des éclairages et sonorisations ; etc. 🌱 €



**6.5-** Favoriser et mettre en place toutes initiatives concrètes permettant de réduire les émissions globales de GES de la manifestation : stimuler la venue des participants et des spectateurs par tous types de transports en commun ; mettre en place localement des navettes collectives entre les gares SNCF/routières les plus proches et les sites de la manifestation ; limiter le nombre de véhicules motorisés d'organisation et leur kilométrage total parcouru ; recourir à des véhicules hybrides ou à des solutions alternatives (VTT, roller, canoë, cheval, ...) ; etc. 🌱



**6.6-** Développer une communication dématérialisée ; communiquer sur l'ensemble des initiatives éco-responsables mises en œuvre par chacun des organisateurs de l'Eco-Tour. 🌱

-----



**6.7-** Dans les relations avec les fournisseurs et prestataires, privilégier les circuits courts d'approvisionnement (du producteur au consommateur) ; les partenaires qui assurent la reprise des non-utilisés, qui proposent des produits recyclables et recyclés ; qui ont une éthique et des valeurs responsables en matière de modes de production, de fabrication et d'acheminement des produits ; rechercher les collaborations avec des entreprises d'insertion sociale, des centres d'apprentissage par le travail ou des associations caritatives régionales. 🌱 € 🧑



**6.8-** Mettre en place un challenge « vert », qui stimule les initiatives éco-responsables des participants, les évalue, et récompense les comportements les plus exemplaires ; aller jusqu'à mettre en place des dispositifs de pondération de la performance sportive afin de valoriser des actions éco-responsables. 🌱 🧑





## 7. **Sensibiliser** le plus largement possible et à tous les niveaux



**7.1-** Informer/sensibiliser l'ensemble du staff mais également les partenaires publics et privés de la manifestation, des choix et priorités de l'organisation en matière de développement durable ; favoriser la mise en place de clauses d'éco-conditionnalité dans les partenariats. 🌍 ♻️ 🧑‍🌾



**7.2-** Informer/sensibiliser les participants et spectateurs des mesures mises en œuvre par l'organisation, en matière de gestion et de contrôle des productions de déchets, des consommations d'eau et d'énergie, des émissions de GES, etc. sur sites (annonces micro, panneauage, interviews de personnalités exemplaires, signature d'une charte "fair play et éthique", etc.) mais également en amont et en aval de la manifestation (sites web, etc.). 🌍 ♻️ 🧑‍🌾

## 8. ... mais également, et au-delà, **responsabiliser les pratiquants.**



**8.1-** Rendre **acteur** le pratiquant. Mener une politique proactive, qui incite les pratiquants à **opérer des choix éco-responsables conscients**, sur les sites de la manifestation, mais également en amont et en aval de celle-ci : faire l'effort de jeter ses déchets dans les poubelles prévues à cet effet, de ne pas gaspiller l'eau, de recourir au covoiturage ou aux transports en commun ; de comprendre et appliquer à la lettre la charte « fair-play et éthique » édictée par l'Eco-Tour ; etc. 🌍 ♻️ 🧑‍🌾



## 9. **Favoriser l'accès** de tous aux manifestations.



**9.1-** Proposer des circuits et des modalités de pratique qui favorisent la participation de tous les niveaux de pratique, du débutant au plus expérimenté et de tous types de publics (hommes, femmes, jeunes et moins jeunes, personnes à mobilité réduite, etc.). 🌍 ♻️ 🧑‍🌾

# Préconisations



## 10. L'Eco-tour, une **organisation à taille humaine** !



**10.1-** Limiter volontairement le nombre de participants à chacune des épreuves de la manifestation, de manière à en préserver toutes la dimension qualitative. 🌍 ♻️



**10.2-** Eviter le recours aux installations temporaires lourdes (tribunes, portiques, etc.) et à tous moyens issus de la haute technologie quand elle n'est pas nécessaire. 🌍 €

